



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2009
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session

Point 44 de l'ordre du jour provisoire*

Rapport du Conseil économique et social

Prix des Nations Unies en matière de population pour 2009

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population, que l'Assemblée a créé par sa résolution 36/201. Ce rapport porte sur l'année 2009 et a été établi conformément à la décision 1982/112 du Conseil économique et social.

* A/64/150.



Rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population pour 2009

I. Introduction

1. Le 17 décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/201, intitulée « Création du Prix des Nations Unies en matière de population ». Ce prix est décerné chaque année à une ou plusieurs personnes, une ou plusieurs institutions ou une combinaison de personnes et d'institutions, afin de récompenser le travail qui a le plus contribué à sensibiliser l'opinion aux questions de population ou à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce domaine.
2. C'est le Comité d'attribution du Prix des Nations Unies en matière de population qui choisit les lauréats. Ce comité est composé des représentants de 10 États Membres de l'Organisation des Nations Unies élus par le Conseil économique et social pour une période de trois ans.
3. Par sa décision 41/445, l'Assemblée générale a modifié le paragraphe 1 de l'article 2 du règlement régissant l'attribution du Prix de façon que celui-ci puisse être décerné à la fois à une personne et à une institution.
4. Par sa décision 1987/129, le Conseil économique et social a modifié en conséquence le règlement intérieur du Comité d'attribution du Prix.
5. Les pays suivants sont actuellement membres du Comité : Algérie, Bangladesh, Haïti, Iran (République islamique d'), Malaisie, Pérou, République démocratique du Congo, République tchèque, République-Unie de Tanzanie et Suède.
6. À sa première séance ordinaire, le 28 janvier 2009, le Comité a élu l'Ambassadeur Hamidon Ali (Malaisie) à sa présidence pour l'année 2009.

II. Prix des Nations Unies en matière de population pour 2009

7. Pour 2009, le Comité a reçu 20 candidatures remplissant les conditions requises, 9 dans la catégorie personnes et 11 dans la catégorie institutions. Le 23 février 2009, conformément au mandat qui lui avait été confié par l'Assemblée générale et après un examen minutieux des candidatures, le Comité a désigné les lauréats pour 2009 : Mahmoud Fahmy Fathalla (Égypte) dans la catégorie personnes et Movimiento Comunal Nicaragüense du Nicaragua dans la catégorie institutions.
8. Le Comité a retenu le docteur Mahmoud Fahmy Fathalla pour sa contribution remarquable à une meilleure compréhension des problèmes de population et à l'élaboration de solutions efficaces, ainsi qu'à la promotion d'interventions touchant la planification familiale, la santé procréative, les droits en matière de procréation et la santé maternelle. Le docteur Fathalla a obtenu son diplôme de médecine en 1957 et un doctorat en obstétrique et gynécologie de l'Université du Caire en 1962; en 1967, il a obtenu un doctorat de l'Université d'Édimbourg. Il a commencé sa carrière universitaire en 1972, comme professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'Université d'Assiout (Égypte), où il enseigne toujours et a été doyen de la faculté

de médecine de 1978 à 1986. De 1989 à 1992, il a été Directeur du Programme spécial de recherche-développement et de formation à la recherche en procréation, programme interinstitutions financé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

9. En 1974, le docteur Fathalla a créé en Égypte la Fertility Care Society, une des premières organisations de planification familiale du monde arabe. Depuis, il donne de précieux conseils à l'Association égyptienne de planification familiale, au Ministère égyptien de la santé et au Conseil national égyptien de la population. Sur le plan international, de nombreuses organisations ont bénéficié de l'expertise du docteur Fathalla, entre autres le FNUAP, l'OMS, la Coalition internationale pour la santé de la femme, Engender Health, PATH, la Fédération internationale pour la planification familiale, la Fondation David et Lucile Packard et le Comité de la population du Conseil national de recherches des États-Unis. Dans le cadre d'un projet de l'OMS sur la mortalité maternelle (« Road to Maternal Death »), le docteur Fathalla a également produit une vidéo intitulée *Pourquoi M^{me} X est-elle morte?* qui est principalement utilisée dans ses versions originales (anglais et arabe), mais a également été traduite en français et en espagnol.

10. Une formation biomédicale solide alliée à des aptitudes de communication et de négociation exceptionnelles ont permis au docteur Fathalla de se faire le champion de la santé procréative et des droits en matière de procréation. Il a reçu de nombreuses distinctions pour ses travaux, qui ont grandement contribué à mieux faire comprendre les questions de population et à trouver des solutions aux problèmes qui se posent dans ce domaine. Dans son pays, il a reçu le prix Pionnier, décerné par le Président, et le premier prix décerné par l'Association pour la santé des femmes égyptiennes; en outre, les universités d'Helsinki, de Toronto et d'Uppsala lui ont attribué le titre de docteur *honoris causa*. Le Collège royal des obstétriciens et gynécologues du Royaume-Uni et le Collège américain des obstétriciens et gynécologues l'ont également nommé membre honoraire. Fervent défenseur de la santé maternelle, il est l'un des pères de l'Initiative pour une maternité sans risques, très applaudie, qui a sauvé des millions de vies à travers le monde. Le docteur Fathalla a également fait beaucoup pour promouvoir, dans le domaine de la contraception, des activités de recherche-développement axées sur la femme.

11. Le Comité du Prix des Nations Unies en matière de population a retenu le Movimiento Comunal Nicaragüense pour les activités de la formation de responsables, d'éducateurs et d'agents sanitaires bénévoles locaux qu'il a menées afin de renforcer les capacités des populations locales et de créer des réseaux locaux dans tout le Nicaragua en vue d'améliorer les conditions d'existence des pauvres; de promouvoir le développement social et la mise en valeur des ressources locales, ainsi que l'égalité entre hommes et femmes; et de protéger les ressources naturelles et l'environnement. Cette organisation a également été choisie pour sa contribution à l'éradication de la poliomyélite; à la baisse des taux de mortalité maternelle, infantile et postinfantile; et à la hausse du niveau d'alphabétisation au Nicaragua. Créé en 1978, le Movimiento Comunal Nicaragüense est une organisation non gouvernementale qui réunit les populations locales. Depuis sa création, l'une de ses priorités est de former les responsables locaux afin qu'ils puissent mobiliser les défavorisés, les opprimés et les pauvres. Le Movimiento Comunal Nicaragüense s'est officiellement constitué en organisation en 1992.

12. Les activités du Movimiento Comunal Nicaragüense, dont la gamme est très large, touchent 120 municipalités et 2 000 collectivités locales. Ces dernières années, à la suite de profonds changements politiques survenus au Nicaragua, le Movimiento Comunal Nicaragüense a été en mesure de repenser et réorganiser ses activités et lancer de nombreux projets locaux avec la participation d'autres organisations gouvernementales et non gouvernementales. Le Movimiento reçoit un appui technique et financier d'autres organisations internationales sises au Luxembourg, en Norvège et en Suède, ainsi que du FNUAP.

12. Les activités du Movimiento Comunal Nicaragüense ont produit de grands changements dans la population nicaraguayenne, à savoir l'éradication de la poliomyélite dans les années 80, la baisse des taux de mortalité maternelle, infantile et postinfantile, et la hausse du taux d'alphabétisation. Plus récemment, le Movimiento Comunal Nicaragüense a mené des activités s'adressant aux jeunes et aux adolescents et visant à améliorer les relations entre hommes et femmes, éliminer la violence domestique, endiguer la propagation des maladies sexuellement transmissibles telles que le VIH/sida et réduire le nombre de grossesses précoces.

III. Questions financières

14. Au 31 décembre 2008, le solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Prix des Nations Unies en matière de population s'élevait à 1 812 386,37 dollars. Les intérêts perçus en 2008 ont été de 58 226,47 dollars. Le montant des dépenses engagées en 2009, y compris les prix décernés aux deux lauréats, a atteint 75 053,13 dollars.